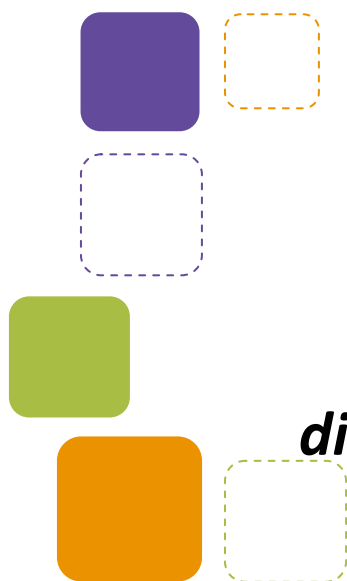




FEJ
FONDS
D'EXPÉRIMENTATION
POUR LA
JEUNESSE



**« POLLEN,
dispositif d'accompagnement vers
l'enseignement supérieur »**

RAPPORT D'ÉVALUATION

NOTE DE SYNTHÈSE

**« INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DE
L'ÉDUCATION POPULAIRE »**

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95 avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.experimentation.jeunes.gouv.fr



Cette évaluation a été financée par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°2 lancé en 2009 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le fonds d'expérimentation est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Les résultats de cette étude n'engagent que leurs auteurs, et ne sauraient en aucun cas engager le Ministère.

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative
Direction de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>

Pour plus d'informations sur le déroulement du projet, vous pouvez consulter sur le site <http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr> la note de restitution finale soumise au FEJ par le porteur de projet.



Intitulé du projet

POLLEN, dispositif d'accompagnement vers l'enseignement supérieur

Structure porteuse du projet : ESSEC

Chantal DARDELET, responsable du pôle Egalité des chances de l'IIES

Structure porteuse de l'évaluation : INJEP

Gérard MARQUIE, chargé d'études et de recherche

Rédacteurs du rapport¹ :

Agathe DIRANI, Marie DUMOLLARD, Jean-Pierre HALTER, Gérard MARQUIE

Durée d'expérimentation : 3 ans

Date de remise du rapport d'évaluation : 30 novembre 2013

¹ Ont également participé au travail de terrain Cassandra BOUVIER † (mai 2011 – juillet 2011), Dominique DIAMAND-MARTIN (mai 2011 – septembre 2012), Joaquim TIMOTEO (mai 2011 – septembre 2011).



RÉSUMÉ

Programme lancé dans la lignée des projets d'ouverture sociale (Cordées de la réussite), l'expérimentation POLLEN portée par l'ESSEC depuis 2010 auprès de cinq lycées du Val d'Oise propose une conception approfondie de l'égalité des chances : destinée à des lycéens de milieu plutôt défavorisé au bon potentiel scolaire, elle repose sur une participation active de ces établissements au dispositif. Les jeunes, accompagnés pendant trois ans par des professeurs référents de leur lycée, découvrent les filières de l'enseignement supérieur et construisent leurs projets d'études et professionnel dans une logique d'orientation active. L'objectif : les amener à construire un projet d'études ambitieux.

Située à la croisée entre la réforme du lycée, celle du système d'information à l'orientation et du champ de l'égalité des chances, l'intérêt de cette expérimentation est triple :

1. Elle interroge tout d'abord le fonctionnement de l'Education nationale sur la question de l'orientation en...

- ... proposant une configuration particulière d'information à l'orientation à des élèves constitués en groupe POLLEN, qui en retirent des compétences et des connaissances spécifiques, notamment par la mise en relation avec les mondes professionnel et étudiant ;
- ... positionnant les professeurs comme personnes ressources et accompagnateurs du processus d'orientation et en renforçant par la même occasion certaines de leurs compétences.

2. Elle interpelle sur le mode de gestion d'un projet partagé entre l'institution Education nationale et un établissement d'enseignement supérieur en révélant l'importance à accorder à une réflexion commune sur le sens même du programme et ses modalités d'organisation. Elle interroge d'autre part sur la gestion de projet en interne des établissements scolaires, en insistant sur la nécessaire impulsion donnée par l'équipe de direction et le partage de la réflexion et des modalités de mise en œuvre au sein de l'équipe éducative.

3. Elle ouvre enfin des pistes quant au chemin que pourrait prendre l'aide à l'orientation dans le système scolaire. Plusieurs scénarios d'essai existent et représentent des sources d'amélioration possible de l'information à l'orientation.

MOTS CLES : égalité des chances – orientation – accompagnement – compétences – Education nationale – enseignement supérieur – expérimentation



NOTE DE SYNTHÈSE

L'ORIGINE ET LES OBJECTIFS DE L'EXPERIMENTATION « POLLEN »

Le programme POLLEN s'inscrit dans le prolongement de celui de PQPM (Une grande école, Pourquoi Pas Moi ?) initié par l'ESSEC en 2002, en introduisant une nouvelle variable: la place centrale accordée aux établissements du second degré qui ne jouent qu'un rôle limité dans le cadre du programme historique de l'ESSEC. Soucieux de solliciter « *la contribution de l'Education nationale sur ce programme* »², l'ESSEC a conçu un dispositif qui prévoit l'encadrement des élèves bénéficiaires non pas par des étudiants dans une logique d'accompagnement par les pairs, mais par leurs professeurs, au sein de leur lycée.

Le constat qui a précédé le lancement de cette expérimentation par l'ESSEC est celui d'une inégalité des chances et de succès d'élèves issus de milieux sociaux défavorisés dans les études supérieures. Aussi, l'expérimentation intitulée « POLLEN », lancée en septembre 2010 pour une durée de trois ans, en théorie sur trois cohortes de lycéens, est un dispositif d'accompagnement vers l'enseignement supérieur qui vise, comme énoncé dans la convention ESSEC-INJEP, à :

- développer les qualités attendues chez un étudiant : autonomie, travail d'équipe, recherche efficace d'informations ;
- développer la confiance en soi de chacun, en levant les phénomènes d'autocensure ;
- mûrir et construire un projet personnel d'études ambitieux et réaliste :
 - connaître les possibilités d'études supérieures, les filières et les métiers ;
 - mettre en relation les données recueillies avec ses capacités et ses centres d'intérêt ;
- créer une masse critique dans le lycée pour développer ou renforcer la dynamique interne d'élévation de l'ambition ;
- mieux comprendre les obstacles et les conditions, individuelles et institutionnelles, à réunir pour une orientation réussie dans l'enseignement supérieur – ces études supérieures devant permettre une meilleure insertion professionnelle.
- mesurer en particulier l'impact de POLLEN sur l'information et les choix d'une orientation cohérente et ambitieuse.

Le contenu du programme POLLEN est conçu comme un ensemble sur les trois années, les thématiques des événements proposés suivant une progression similaire à celle que connaît le lycéen entre la Seconde et la Terminale :

- La première année du programme est centrée sur la découverte des filières post-bac et de nouvelles méthodes de travail, ainsi que sur une ouverture vers la culture générale.
- La deuxième année est consacrée à la découverte d'un certain nombre de métiers et de filières par la confrontation et des échanges directs avec des professionnels et des étudiants.

² Membre de l'équipe projet, ESSEC.

- La troisième année prévoit enfin un programme plus personnalisé dans le sens où l'élève doit pouvoir trouver des informations directement liées à son projet d'orientation.

Le programme POLLEN repose finalement sur plusieurs éléments :

- un programme lancé sur trois années, de la Seconde à la Terminale ;
- un groupe POLLEN d'une vingtaine d'élèves ;
- un binôme de professeurs référents qui les suit sur les trois ans ;
- des événements à l'extérieur et des ateliers au lycée ;
- des outils d'appui (blog et mémento pour les élèves, fiches pédagogiques pour les professeurs référents).

LA METHODOLOGIE D'ÉVALUATION

Afin de saisir cette expérimentation dans son ensemble, le **protocole d'évaluation** mis en place a principalement consisté à mesurer le degré d'atteinte des objectifs poursuivis par l'expérimentateur pour chaque année et de manière globale sur l'ensemble du déroulement du projet sur 3 ans.

Au plan de ses fonctions, l'évaluation proposée par l'INJEP était :

- une **évaluation de résultats** s'appliquant chaque année (atteinte des objectifs en année 1, 2 et 3 et progressions observées aux plans quantitatif et qualitatif) ;
- une **évaluation d'impact** sur une série d'acteurs (incidence du dispositif sur les élèves participant à POLLEN et sur les autres élèves de la classe, sur les acteurs de l'Education nationale, enseignants et chefs d'établissement et sur les familles des élèves participants) ;
- une **évaluation de processus** (évolution de l'organisation et du partenariat mis en œuvre à partir des enseignements tirés chaque année, capacité d'adaptation et d'amélioration des porteurs de projet) ;
- une évaluation prospective attachée à identifier le caractère **d'innovation sociale** de l'expérimentation, afin d'envisager la duplication, la reproduction ou le développement du dispositif.

Pour ce faire, le **protocole d'évaluation** s'est appuyé sur une **double approche** qui a permis de prendre en compte ces quatre fonctions de l'évaluation. Il combine une approche quantitative et une approche qualitative, définies en fonction des publics et acteurs concernés (élèves, équipes éducatives, familles des élèves) par le dispositif d'expérimentation dans son ensemble. Cette approche a permis :

- d'une part de mesurer les résultats de l'expérimentation sur le premier des publics cibles, les élèves bénéficiaires du programme POLLEN ;
- d'autre part de comprendre et analyser les processus organisationnels en cours dans les établissements et avec le porteur de projet.

C'est donc bien une évaluation du système d'action POLLEN que nous avons mis en œuvre, incluant les bénéficiaires et les acteurs qui sont intervenus dans ce dispositif ; elle met en relief les résultats et les effets de POLLEN sur ces différents publics et contribue à élaborer des enseignements en termes de politiques publiques.

Année scolaire 2010-2011

- . Lancement du programme dans 5 nouveaux lycées du Val d'Oise
- . Recrutement de 5 groupes Pollen pour la cohorte 1 en 2^{nde}
- . 5 binômes de professeurs référents en 2^{nde}

- . Changement d'évaluateur : du CREST à l'INJEP, de la randomisation à une approche quantitative/qualitative
- . Rétablissement de la confiance avec les partenaires et adhésion au protocole d'évaluation
- . Analyse de la mise en œuvre, des résultats et des impacts

Année scolaire 2011-2012

- . Poursuite de la cohorte 1 en 1^{ère} dans les 5 lycées
- . Recrutement de 3 groupes Pollen pour la cohorte 2 en 2^{nde} (non recrutement dans 2 lycées)
- . 7 binômes de professeurs référents en 2^{nde} et 1^{ère}, 1 collectif de 10 professeurs référents en 1^{ère}

- . Une évaluation au service de l'expérimentation
- . Analyse de la mise en œuvre, des résultats et des impacts auprès des élèves et acteurs
- . Influence sur certains outils pédagogiques

Année scolaire 2012-2013

- . Poursuite de la cohorte 1 en T^{ale} dans 4 lycées (abandon d'1 lycée)
- . Poursuite de la cohorte 2 en 1^{ère} dans les 3 lycées
- . Aucun recrutement de cohorte en 2^{nde}
- . 7 binômes de professeurs référents en 1^{ère} et T^{ale}

- . Analyse de la mise en œuvre, des résultats et des impacts auprès des élèves et acteurs
- . Interrogation des perspectives d'essaimage ou de généralisation futurs

Pollen et les perspectives :
entre continuité
et
transformations

LES RESULTATS, LES EFFETS ATTENDUS ET INATTENDUS SUR LES PUBLICS ET LES ETABLISSEMENTS

Concernant les élèves, nous avons distingué trois processus propices à l'adhésion des lycéens au dispositif :

- la découverte – les élèves POLLEN ont découvert lors de certains événements des domaines de métiers qu'ils ne connaissaient pas ;
- la confirmation – lors de ces événements, les élèves ont la confirmation que leur projet d'orientation et leur projet professionnel correspondent ou non à leurs intérêts, leurs motivations et à ce qu'ils souhaitent faire ;
- la « cristallisation » – les élèves POLLEN ont compris lors d'un événement que le domaine présenté pouvait correspondre à ce qui les intéressait et le projet d'être étudiant dans ce domaine prend corps.

Globalement, l'adhésion des élèves a été induite par l'intérêt pour le contenu de certains ateliers, la dimension participative et d'échanges et le respect des engagements mutuels. Elle a pu être freinée par des questions d'organisation (concordance avec les emplois du temps), le manque d'interaction de certaines activités ou encore leur décalage avec leurs attentes.

En termes **de résultats et d'effets**, l'évaluation a pu mettre en évidence que les effets sur les élèves POLLEN ont été multiples et peuvent se résumer comme suit :

- le développement des connaissances en matière d'orientation ;
- le développement de la confiance en soi pour lever les phénomènes d'autocensure ;
- le développement des qualités (compétences) attendues chez un étudiant (autonomie, travail d'équipe, aisance à l'oral avant tout).

Le programme a également eu un impact plus large sur le public cible que les résultats initialement prévus dans la convention du projet. Le principal effet inattendu aura été l'« effet POLLEN » sur le groupe de bénéficiaires (par exemple en termes de socialisation et d'effet de groupe), et les effets indirects qui ont pu en découler (notamment des effets sur les compétences et les savoir-être). L'instauration de nouvelles relations avec les professeurs et le renforcement d'une certaine incertitude concernant la définition et la construction de leur parcours d'études ultérieur constituent deux autres apports inattendus du programme.

Concernant les parents, leur rapport au programme se comprend à travers trois registres :

- **la fierté** – Leur enfant a été sélectionné pour suivre un programme porté par une école prestigieuse ;
- **la satisfaction** pour soi, son enfant, du rôle de l'institution scolaire et de l'ESSEC ;
- **les interrogations et les doutes** – Les parents sont bien souvent désemparés face à l'orientation de leur enfant. Tout ce qui contribue à les informer et concourir à améliorer leurs connaissances constitue un bonus.

Chez les professeurs référents et les chefs d'établissement, l'adhésion de ces acteurs et les effets du programme sont très différents d'un établissement à l'autre. Globalement, leur adhésion au programme POLLEN renvoie à des intérêts, valeurs et opportunités divers. Elle peut toutefois se mesurer à travers un prisme à trois dimensions :

- **une adhésion personnelle** – Le programme renvoie à un parcours personnel et fait écho à des expériences individuelles. Les acteurs construisent également de nouveaux rapports avec les élèves.

- **une adhésion professionnelle** – Le programme permet l’acquisition de nouvelles compétences et encourage une dynamique de projet dans laquelle se reconnaissent les acteurs les plus soucieux de proposer une approche innovante auprès des lycéens.
- **une adhésion institutionnelle** – La mise en œuvre du programme a des répercussions sur le lycée en tant qu’institution scolaire, dans le sens où elle implique un changement d’image de l’établissement et impulse une dynamique positive au sein de l’établissement.

L’évaluation met en particulier en relief le **bénéfice qu’ont pu tirer les professeurs référents** de cette expérimentation lorsqu’ils y ont participé au moins durant deux années : une meilleure connaissance des filières de formation supérieure, des outils d’animation pédagogique qui enrichissent leur pratiques éducatives, un nouveau rapport aux élèves qui s’est construit dans la pratique des groupes POLLEN.

D’une manière globale et pour tous les acteurs, les effets ont été d’autant plus marqués que le programme était porté et intégré au fonctionnement de l’établissement. L’« **effet établissement** » (contexte du lycée, place qu’y occupe POLLEN, etc.) constitue un élément central dans les impacts que POLLEN a pu avoir à la fois sur les acteurs mais aussi sur les élèves. Si l’analyse des effets et des impacts de l’expérimentation jusqu’ici présentée repose sur une segmentation en fonction des élèves et des acteurs, il est indispensable de l’envisager d’une manière plus globale à partir des influences que les uns ont pu avoir sur les autres. L’impact global de l’expérimentation sur les établissements et les publics est finalement issu d’une interaction entre ces différentes parties.

Cet effet établissement **est amplifié par le glissement progressif du pilotage du programme de l’ESSEC vers les différents lycées**. Si l’évaluation n’a pas permis de savoir si ce glissement correspondait à une volonté ou à une dérive du système, il n’en demeure pas moins que le partenariat avec les lycées et les personnels éducatifs a constitué un des maillons faibles du programme.

De manière assez identique, **le mode expérimental n’a pas été moteur dans le dispositif qui a avant tout été mené sous la forme projet**. Le programme POLLEN a su mobiliser parce que son caractère novateur proposait des modalités d’intervention nouvelles pour une partie des professionnels parties prenantes. Il nous semble à ce titre intéressant de poser la question du lien entre attrait pour un dispositif et son caractère innovant. Nous faisons en effet **l’hypothèse que l’institutionnalisation d’un tel dispositif ne réunirait pas les mêmes énergies ni les mêmes volontés dans sa mise en œuvre et ses possibles évolutions**.

LES SCENARIOS DE TRANSFERABILITE

A l’issue de l’évaluation, nous proposons différentes configurations de dispositifs permettant le développement de ce projet selon trois scénarios :

Le premier prend en compte l’état actuel de POLLEN. Par analogie à sa dénomination, son principe de développement est celui de la « **pollinisation** » interne et correspond à une duplication « culturelle » et volontaire de ce projet. Celui-ci se déroule aujourd’hui sur trois lycées et les conditions de ce transfert reposent essentiellement sur une bonne interactivité entre acteurs, une stabilité des équipes, une philosophie partagée sur l’égalité des chances, un transfert de compétences entre pairs, la constitution d’un réseau entre ces lycées pour

faire connaître et vivre ce projet au-delà de leur établissement, sur le territoire ou vers d'autres lycées de proximité, et, enfin, une volonté partagée de réussir en prenant en compte les enseignements de l'expérimentation.

Le second scénario est la reproduction du projet POLLEN sur d'autres lycées, piloté par l'ESSEC ou par un autre établissement d'enseignement supérieur, dans une logique **d'essaimage territorial**. Les conditions de transfert reposent principalement sur une volonté commune des établissements secondaires et supérieures de coopérer pour améliorer l'orientation des lycéens, par conventionnement entre ces établissements selon une logique de complémentarité et de proximité. Ce scénario suppose en particulier une meilleure association des établissements à sa conduite (concertation initiale aboutissant à la création d'un comité de pilotage, intégration des Centres d'information et d'orientation – CIO – dans la philosophie du projet, anticipation des facteurs de résistance par la formation des enseignants dans un bassin d'éducation, anticipation du turn-over des chefs d'établissement/enseignants), et définition d'un cahier des charges.

Le troisième scénario est celui de **l'intégration de POLLEN au sein du système éducatif**, et est donc issu d'une volonté institutionnelle de généraliser cette expérimentation. Il repose sur **5 axes** :

- Le premier est sans doute **de valider un programme, une méthode et des outils** qui ont été définis et utilisés dans le cadre de cette expérimentation, en prenant en compte aussi bien l'intérêt des élèves que celui du corps enseignant, à court et long termes.
- Le second est d'envisager à l'échelle d'une académie **un programme de formation pour des lycées et des professeurs sensibilisés à la question de l'orientation active**, conçu à partir de la philosophie, des méthodes et des meilleurs outils utilisés dans l'expérimentation.
- Le troisième est celui d'une **complémentarité entre ce que propose POLLEN** en matière d'activités et de travail collectif d'information et de pratiques des jeunes sur leur orientation **et le travail plus individuel que mènent les Copsy** sur leur parcours.
- Le quatrième est celui d'un **rapprochement institutionnel et d'une articulation plus forte entre établissements du secondaire et établissements d'enseignement supérieur**, à la fois par conventionnement, par des échanges entre professeurs de chaque niveau et échanges entre lycéens et étudiants.
- Enfin, le dernier est celui de **l'organisation de l'extension de POLLEN** au sein des lycées et du coût induit par la montée en charge d'un tel dispositif, dont la lourdeur a fortement influé l'implication de certains lycées et chefs d'établissement lors de la phase expérimentale. Des économies d'échelle, des mutualisations de ressources en réseau et des choix d'action en fonction des besoins recensés doivent être pensés pour limiter les contraintes administratives et budgétaires d'un tel scénario.

Pour conclure, POLLEN se caractérise par un certain nombre **d'avancées qualitatives**, surtout de nature pédagogique et éducative, qui tiennent autant à l'implication et à l'investissement des professeurs référents et de certains chefs d'établissement qu'à l'inventivité du porteur de projet.

- Ainsi, POLLEN est **un bon projet dans ses intentions**, bien né, **qui a produit une expérimentation qui au final, s'est révélée limitée tant par les conditions de mise**

en œuvre que par déficit de vision stratégique et d'anticipation sur ses prolongements possibles.

- C'est une expérimentation qui **fait évoluer la conception de l'égalité des chances** dans le sens où l'institution Education nationale devient partie prenante dans la mise en œuvre du projet, contrairement à l'esprit des premiers programmes.
- C'est aussi **une conception innovante de l'information sur l'orientation** (orientation active) qui implique un questionnement sur le rôle du professeur, son positionnement, sa formation.
- Elle a suscité un intérêt manifeste de la part des élèves pour la plupart des événements proposés par l'ESSEC et des ateliers organisés par les professeurs référents et a favorisé le développement de liens fondés sur des critères extérieurs à la compétition scolaire, dans un objectif de **développement de la confiance en soi et de compétences sociales**.
- Les bénéfices qu'ont pu en tirer certains acteurs (les professeurs référents) vont au-delà des objectifs initiaux du projet, sans que l'on puisse affirmer que les apports de POLLEN seront réinvestis et partagés.
- Les conditions de réussite d'un tel projet suggèrent la nécessité de **repenser des objectifs d'éducation en lien avec l'ensemble des secteurs de politiques publiques** (jeunesse, emploi, éducation, culture), en incluant les différents niveaux de l'administration décentralisée, afin d'assurer la **pérennité d'un projet sur un territoire donné**.

Pour autant, ces avancées ne doivent pas donner l'illusion d'une expérimentation susceptible d'être un modèle de dispositif d'orientation active généralisable, car **certains éléments contribuent à relativiser les apports de POLLEN** :

- une **gestion de l'expérimentation qui interroge en matière de partenariat**, de réflexion commune et de coconstruction du sens du projet ;
- une **prise en compte relative de la dimension expérimentale** dans la conduite du projet par l'ESSEC ;
- une approche **trop descendante et trop peu partagée** de l'égalité des chances ;
- une **réalisation a minima du dispositif** qui s'achève de façon prématurée (pas de renouvellement de groupe POLLEN la dernière année) et incomplète par manque d'anticipation de sortie de l'expérimentation ;
- une « **pollinisation** » **actuelle très limitée** au regard des ambitions initiales du projet et une masse critique d'élèves et de membres des équipes éducatives sensibilisés non atteinte ;
- une **difficulté à évaluer l'efficacité de POLLEN** sur plusieurs cohortes (2 cohortes au lieu de 3) d'élèves et de lycées (3 lycées la dernière année au lieu de 5), ou encore son efficacité par déficit d'information sur le coût de l'expérimentation ;
- une **évaluation** qui s'inscrit en théorie dans l'approche par l'innovation de l'ESSEC mais **qui n'a pas toujours été prise en compte pour faire évoluer le programme**.

Mais in fine, POLLEN peut être une source d'inspiration et constituer une ressource méthodologique, si la finalité poursuivie est de l'inscrire au sein d'une politique publique de l'éducation et de l'orientation. De ce fait, le scénario 3 doit être privilégié, même si celui-ci nécessite du temps et des étapes pour le valider au plan institutionnel.

A decorative graphic on the left side of the page consists of several colored squares and dashed boxes of various colors (purple, green, orange, blue) arranged in a staggered, descending pattern from top-left to bottom-right.

Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22

www.experimentation.jeunes.gouv.fr

A solid green horizontal bar at the bottom of the page.